

## Avis d'Appel d'Offres Local

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/...../F/2017 POUR LA FOURNITURE DE CINQUANTE MILLE (50 000) REJETS DE BANANIER DE VARIETES FHIA (FHIA 17, FHIA 25) ET SOHOKUNKORERE POUR INTENSIFICATION AGRICOLE.**

Date de publication :.....5...../.....4...../2017

Date d'ouverture/.....8...../.....5...../2017

### 1. Objet

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (Direction Générale de l'Agriculture) invite, par le présent Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermé pour la fourniture de cinquante mille (50 000) rejets de bananier de variétés FHIA (FHIA17, FHIA25) et SOHOKUNKORERE pour intensification agricole.

### 2. Financement du Marché

Le marché est financé sur le Budget Général de l'Etat du Burundi, exercice 2017.

### 3. Spécification du marché

Le marché est en lot unique et se présente comme suit:

- Fourniture de vingt cinq mille (25 000) rejets de bananier de variétés FHIA (FHIA17, FHIA25) et SOHOKUNKORERE à intensifier dans la Province de Bujumbura et à décharger aux sites et dans les proportions suivantes:

PROVINCE	COMMUNE	SITE DE DECHARGE	QUANTITE REJETS PAR VARIETE		
			FHIA17	FHIA25	SOHOKUNKORERE
BUJUMBURA	ISARE	CHEF LIEU DE LA ZONE NYAMBUYE	1 000	500	500
	MUBIMBI	CHEF LIEU DE LA COMMUNE MUBIMBI	4 000	3 000	1 000
	KANYOSHA	RUYAGA	3 000	2 000	1 000
	KABEZI	CHEF LIEU DE LA COMMUNE KABEZI	2 000	2 000	1 000
	MUTIMBUZI	CHEF LIEU DE LA COMMUNE MUTIMBUZI	500	500	3000
<b>TOTAL PAR VARIETE</b>			<b>10 500</b>	<b>8 000</b>	<b>6 500</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>25 000</b>		

8 8

- Fourniture de vingt cinq mille (25 000) rejets de bananier de variété FHIA (FHIA17, FHIA25) à intensifier dans la Province de Rumonge et à décharger aux sites et dans les proportions suivantes:

PROVINCE	COMMUNE	SITE DE DECHARGE	QUANTITE REJETS PAR VARIETE		
			FHIA17	FHIA25	SOHOKUNKORERE
RUMONGE	RUMONGE	CHEF LIEU DE LA ZONE KIGWENA	2 000	1 000	1 000
	BUYENGERO	CHEF LIEU DE LA COMMUNE BUYENGERO	2 000	1 000	1 000
	BURAMBI	CHEF LIEU DE LA COMMUNE BURAMBI	5 000	4 000	1 000
	BUGARAMA	CHEF LIEU DE LA COMMUNE BUGARAMA	1 000	1 000	1 000
	MUHUTA	CHEF LIEU DE LA COMMUNE MUHUTA	2 000	1 000	1 000
<b>TOTAL PAR VARIETE</b>			<b>12 000</b>	<b>8 000</b>	<b>5 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>25 000</b>		

#### 4. Délai de livraison

Le délai de livraison est la période allant du 1<sup>er</sup> au 30 Septembre 2017 (Des modifications en rapport avec cette période peuvent être décidées par l'acheteur en se basant sur la venue des pluies et seront communiqués au Fournisseur par écrit tout en sachant que même si la prolongation de la période est décidée, elle sera faite de façon que la date limite de livraison est le 30 novembre 2017 et que les rejets livrés après cette période ne seront pas acceptés).

#### 5. Condition de participation

1. La participation est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises et œuvrant au BURUNDI et sous réserve de la disposition suivante:

(a) Le soumissionnaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une décision d'exclusion pour corruption ou de manœuvres frauduleuses prise en vertu des dispositions de la Clause 5 des IS.

2. N'avoir pas été sanctionné par usage de faux pour les marchés antérieures.

#### 6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres au siège de la Direction Générale de l'Agriculture à GITEGA

SV &

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu au Secrétariat de la Direction Générale de l'Agriculture à Gitega sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs burundais (50.000 Fbu) versé sur le **compte N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).**

## 7. Présentation de l'offre

Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat du Cabinet du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à BUJUMBURA au plus tard le **8 / 5 / 2017** à 10 heures 30 minutes et doivent comprendre une garantie de soumission d'un million deux cent mille francs burundais (1 200 000 FBU).

## N.B :

- Les chèques ne seront pas acceptables ;
- La caution de soumission doit être libellée en francs burundais sous forme de garantie bancaire ;
- Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières ;
- Les offres remises avec un retard ne seront pas acceptées.

## 8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de cent vingt jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat du Cabinet du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à BUJUMBURA au plus tard le **8 / 5 / 2017** à 10 heures.

Toute offre reçue après l'heure et la date limite ne sera pas prise en considération.

## 10. Séances d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes par le Président de la commission désignée à cette fin en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP, le **8 / 5 / 2017** à 10 heures dans la salle des réunions du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à BUJUMBURA. Le procès verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par les membres de la sous-commission d'ouverture et l'observateur de la DNCMP et transmis à la DNCMP.

**LE DIRECTEUR DE LA PROMOTION  
DES SEMENCES ET PLANTS**

**Vianney MANIRAKIZA**



**LA MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ELEVAGE**

**P.O. Secrétaire Permanent**

**Dr. Déo-Guide RUREMA (PhD)**

**H. Secrétaire**

